



AMENDEMENT No. 3

Fait à l'agrément d'exploitation No. I-8902 émis à:

**Irving Oil Refining G.P.**

Pour l'exploitation de

**raffinerie de pétrole de Saint John**

L'agrément d'exploitation, ayant I-8902 comme numéro d'identification, émis en vertu du *Règlement sur la qualité de l'air - Loi sur l'Assainissement de l'Air*, **est maintenant modifié par:**

**La "Date d'expiration" de cet agrément est maintenant prolongée jusqu'au 15 juillet, 2020.**

Toutes les modalités et conditions de l'agrément d'exploitation No. I-8900, émis en vertu du *Règlement sur la qualité de l'air - Loi sur l'Assainissement de l'Air*, resteront valables.

Date de l'amendement: 26 mai, 2020

Recommandé par:

---

Autorisé par:

---

Pour le ministre de l'environnement et gouvernements locaux